



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Crise forestière sur la Côte-Nord **Le comité garde le cap**

Baie-Comeau, le 5 juin 2015 – Le comité de la crise forestière s’est de nouveau rencontré afin d’échanger et de proposer des solutions aux entreprises touchées par cette crise. Plusieurs actions ont été réalisées depuis l’automne 2014. Malgré les résultats mitigés, le comité demeure confiant d’en arriver avec une solution qui pourrait satisfaire tant les entreprises que le milieu économique. Des rencontres entre les divers intervenants des milieux politique et économique se poursuivront afin de consolider la filière forestière et de maintenir des emplois dans la Manicouagan.

Monsieur Claude Martel, porte-parole du comité souligne la pertinence de continuer à travailler sur de nouvelles options. À cet effet, une étude réalisée par le Centre d’expérimentation et de développement en forêt boréale (CEDFOB) sur les valeurs d’utilisation des tiges affectées par la tordeuse des bourgeons de l’épinette (TBE) dans la chaîne d’approvisionnement a été présentée aux membres du comité. « Cette étude nous renseigne sur l’importance de poursuivre le travail afin de s’assurer que l’impact de la TBE sur la fibre de bois ne provoque pas une baisse de la compétitivité de nos entreprises sur le marché », a indiqué monsieur Martel. « Bien entendu, la portée de cette étude est limitée sans les données du gouvernement du Québec, qui permettrait de valider sa représentativité sur l’ensemble du territoire. Nous souhaitons donc la collaboration du ministère afin de valider la représentativité de cette étude sur l’ensemble du territoire», a-t-il conclu.

Il ajoute du même souffle que le gouvernement du Québec s’est montré disposé à accompagner le milieu dans sa volonté de diversifier la filière forestière nord-côtière et que des propositions seront éventuellement proposées.

- 30 -

Pièce jointe : Détermination des valeurs limites d’utilisation des tiges fortement affectées par la tordeuse des bourgeons de l’épinette (TBE) (*Choristneura fumiferana* [CLEM]) dans la chaîne d’approvisionnement de la Côte-Nord

Source : **Sarah Gaudreault**, Communications
Comité de la crise forestière
418 295-2593, poste 225
sgaudreault@idmanic.ca